Section CFDT PPDC Brune

février 2017



QUEL AVENIR POUR LES COLIS?

e départs en arrivées et d'arrivées en départs, les colis auront vécu de véritables tribulations. Le problème dans cette histoire, ce sont les agents pris entre les hésitations et les contradictions des directions Courrier et Colis, le tout sans tenir compte des impacts sur les salariés.

<u>Livraison du</u> <u>soir</u>

Une opportunité pour récupérer de l'emploi?

■ Livraison du soir : fini pour Brune

Même si sur Brune PPDC la fin de livraison du soir n'impacte que deux personnes (un technicien qualité et un chef cabine). La CFDT constate que les contraintes liées aux horaires et régimes de travail ont disparu avec la fin de la livraison du soir. L'activité sera reportée sur l'après-midi, une activité qui pourrait, le temps venu (à la fin du contrat avec le prestataire) réintégrer la PPDC.

■ Et les colis ?

Officiellement, rien de bien clair ! Les équipes de tri, elles, resteront en place, tout comme l'activité colis, mais jusqu'a quand ? Mais en réalité il existe une forte probabilité que les colis repartent au bercail lors de la prochaine réorganisation. Quelles seront alors les conditions de l'arrêt de cette activité ? A quelle date précise? Quel sera l'impact sur l'emploi? Comment seront réorientés les agents ? Etc...

Les colis jusqu'à quand?

■ Sur la PPDC

Nos revendications sur les RC « bruits » sont toujours d'actualité. Nous restons également attentifs aux promotions issues de l'accord que la CFDT a négocié et signé. Nous serons présent lors de la commission de suivi programme en avril.

Bien sûr, ces sujets ne sont pas encore d'actualité, mais nous avons tous besoin de stabilité et de visibilité pour bien vivre notre travail. La CFDT veillera donc à ce que ces différentes questions ne soient pas abordées au dernier moment ne laissant que peu de temps aux agents pour se réorienter.



CFDT SF3C 23 rue d'Alleray 75015 Paris 01 40 29 82 00 www.cfdtsf3c.org

